

**Accès par la D 10, de Saint-Maixent vers Melle ; au cœur de la forêt de l'Hermitain, suivre à gauche la direction de la Mothe-Saint-Hérey (D 5) puis à gauche vers Savrelle. Un petit parking se situe au niveau du premier virage.**

Emprunter le large chemin empierré, dit de Ruffec, à gauche dans le virage. A 1 kilomètre, l'itinéraire passe tout près de la **fontaine et le lavoir de Cougnat**.

Au niveau d'un étang privé, l'itinéraire quitte la route et monte à gauche vers Fonfréroux que l'on aborde par la rue des Chagnasses. Autour du village, noter les discrets **cimetières familiaux**.

A la sortie du village de Fonfréroux, le parcours domine la **fontaine - lavoir du Paradis** dont le nom évoque un lieu révé. Tourner ensuite à droite sur un large chemin bordé de belles haies et de **remarquables "talles"** (châtaigniers greffés).

Juste après une ferme équestre, descendre à la **fontaine de la Pierrière et sa mare**. Un large panorama embrasse la vallée de la Sèvre Niortaise et les bourgs de Sainte-Eanne et Salles.

Le parcours laisse le hameau à gauche et va perdre 50 m d'altitude d'abord par un bon chemin puis, à droite, par un joli sentier.

Au hameau de la vallée, tourner à droite sur une petite route et descendre jusqu'au pont sur le ruisseau de Savrelle.

*Ce pont marque la fin du cours du ruisseau dans sa vallée ; il va maintenant rejoindre à 1 km la Sèvre Niortaise. On mesure ici dans le paysage l'évidence de la faille géologique qui court de Saint-Maixent à Lezay, séparant le plateau melbois du fossé d'affondrement où se trouve la Sèvre.*

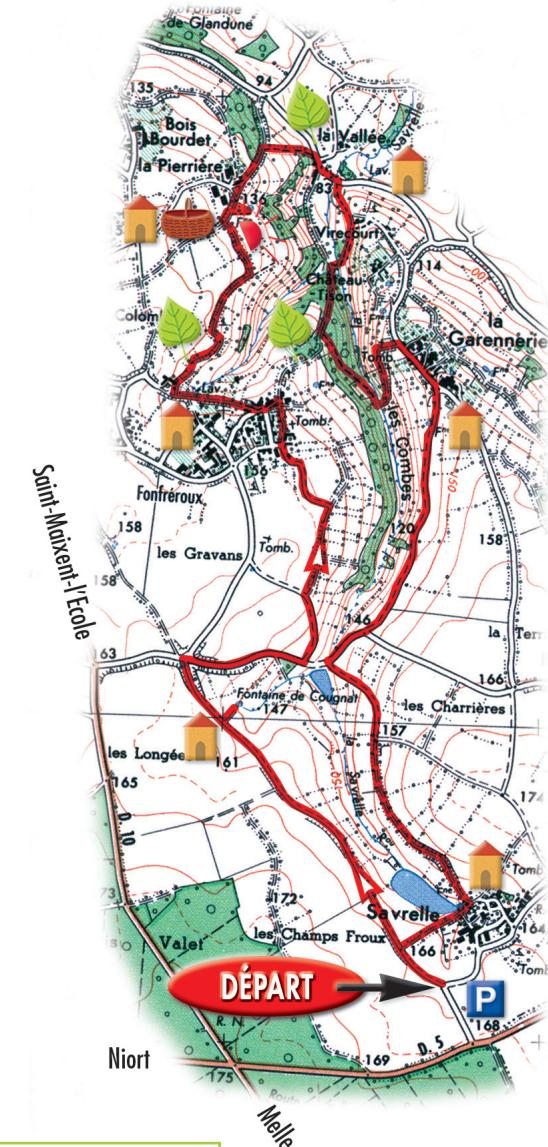
**A 50 mètres par la route, un aller-retour permet de voir la fontaine - lavoir de la Thibaudelière.** En période de hautes eaux, il est

*conseillé de monter par la route pour retrouver le balisage à la Garennerie en raison de la traversée non aménagée du ruisseau dans le vallon des Combes.*

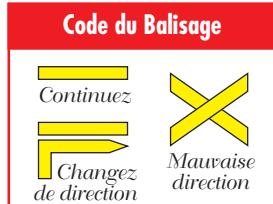
L'étroit chemin creux s'élève jusqu'à Virecourt où il bifurque à droite. Le sentier conduit à un petit pont de bois dominé, à gauche, par le coteau de Château-Tison. Une rude montée dans le **bois des Chagnasses** (châgne en poitevin désigne le chêne) débouche dans une petite clairière où l'itinéraire tourne à gauche et descend doucement dans la pente.

Le franchissement du ruisseau de Savrelle dans le vallon des Combes, facile la plus grande partie de l'année, peut s'avérer délicat de même que la montée par un sentier creusé dans la glaise du coteau. Le sentier longe la maison isolée des Glands et débouche sur la route de la Garennerie. En sortant du hameau, au niveau de **la fontaine**, un point de vue se dégage sur le vallon des Combes.

Au bout du chemin empierré, continuer de descendre par la route et virer à gauche pour monter par le chemin des Charrières. La pente s'adoucit progressivement et l'itinéraire arrive à **la fontaine et lavoir de Savrelle**. Tourner de suite à droite sur le chemin herbeux et revenir par le chemin de Ruffec au point de départ.



La Mothe St-Hérey



# SOUVIGNÉ

*Vous découvrirez au cours de ce circuit :*

- la fontaine et le lavoir de Cougnat ;
  - quelques cimetières familiaux ;
  - la fontaine - lavoir du Paradis ;
    - de remarquables "talles" ;
- la fontaine de la Pierrière et sa mare ;
  - une faille géologique ;
- la fontaine - lavoir de la Thibaudelière ;
  - le bois des Chagnasses ;
  - la fontaine de la Garennerie ;
  - la fontaine et lavoir de Savrelle.

*Bonne randonnée...*

*...et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :*

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun détritus derrière vous ;
- respectez les lieux habités ;
- restez sur les sentiers ;
- maintenez les chiens en laisse.

# SOUVIGNÉ



## *Les six fontaines*

*Jalonnée de fontaines et lavoirs, la vallée du ruisseau de Savrelle entaille profondément la frange du plateau mellois.*

Accès : 11 km au sud de Saint-Maixent,  
4 km de la Mothe Saint-Héray

Départ : Savrelle, près de la forêt de l'Hermitain

Distance : 8,5 km

Durée : 2 h 15

Balisage : jaune



- © Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre
- Comité Départemental de Tourisme en Deux-Sèvres [www.tourisme-deux-sevres.com](http://www.tourisme-deux-sevres.com)  
Tél. 05 49 77 87 79

*Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".*  
Tél. 05 49 06 77 65